Partisans du maintien de la propriété individuelle, récompense du travail personnel, nous nous élevons au contraire contre l'accaparement et le spéculation qui, en le détournant au profit de privilégiés, constituent l'exploitation du travail d'autrui et sont la cause de la vie chère.

Nous sommes partisans de la défense et de la sauvegarde de l'École laïque.

Concitoyens,

Unis dans une même pensée laïque et démocratique, hommes d'ordre et d'entière liberté soucieux de contribuer à la prospérité de leur ville, ils entendent apporter à la gestion des affaires publiques leur part de collaboration en vue du bien de tous.

Ouvriers et Commerçants,

Si, comme nous l'espérons, vous nous accordez vos suffrages nous nous engageons à exécuter fidèlement le programme que nous vous présentons.

Vive Croix !
Vive la France !
Vive la République !

Les Candidats.

A SOMAIN

Les élections municipales de Somain nous réservaient une surprise peu banale. Un groupe de radicaux M. Pennequin, maire, en tête, font alliance avec les réactionnaires.

La liste est présentée par un journal local sous le titre de liste anticléricalisste, mais la *Dépêche*, plus franche, l'intitule liste progressiste et libérale et nous y voyons côte à côte M. Pennequin et le docteur Dransart.

Vendredi dernier, les conditions de l'accord ont été arrêtées et la liste définitivement établie.

Nous serions très curieux de connaître les termes exacts de l'accord. Nous sommes persuadés d'avance que les cléricaux se sont réservé les plus grands avantages.

Nous nous demandons à quels mobiles ont obéi M. Pennequin et ses amis pour aller se jeter dans les bras de ceux qui jusqu'à présent les ont toujours combattus et renier tout un passé politique.

M. Pennequin n'a heureusement pas été élu pour lors les conseillers radicaux. C'est à grand peine qu'il a pu en décider 8 et il a été pour parvenir le nombre qui lui était imparti dans l'accord faire appel entr'autres à un ancien conseiller réactionnaire.

La liste qui nous est présentée est donc en majorité franchement réactionnaire. Nous ne croyons pas trop nous avancer en affirmant qu'elle aura le sort réservé à habitudes aux listes cléricales, un magistral échec. Les électeurs ne plus que les conseillers ne sauveront M. Pennequin, sa conduite est désavouée par tous les sincères républicains.

Comme partout ailleurs les idées avancent à Somain. En arrêter le progrès est une pensée qui ne peut germer que chez les réactionnaires.

Une liste composée d'anciens conseillers radicaux-socialistes, alliés aux socialistes indépendants se présente aux électeurs avec un programme nettement républicain. Par sa composition, elle représente toutes les branches du commerce et de l'industrie somainoises. Les fonctions qu'ils remplissent les candidats prouvent qu'ils sont fervents adeptes des idées nouvelles et savent faire usage des lois sociales que la République nous a données. Nous ne doutons pas de son succès.

Liste des radicaux-socialistes et socialistes indépendants

MM. Abird Ernest, chauffeur, président de la section des Droits de l'Homme et du Citoyen ; Beaudrin Gaspard, ancien conducteur, membre du syndicat national des chemins de fer, retraité ; Bismux Victor, chemin-not révoqué, ancien secrétaire de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs ; Blondeau Charles, cultivateur, trésorier du syndicat des cultivateurs ; Buisset Désiré, employé ; Carpentier Henri, brasseur, conseiller sortant ; Cotton Arthur, mineur, membre de la commission de la section du syndicat des mineurs ; Courbez J.-Ble, corroyeur ; Courlecuisse Lucien, membre du Bureau de Bienfaisance, conseiller sortant ; Buffet René, conseiller d'arrondissement ; Dupas Gustave, tailleur retraité, conseiller sortant ; Dussart Auguste, mécanicien retraité, membre du syndicat national des chemins de fer ; Durut Jean, commerçant, secrétaire de la société de secours mutuels ; Heuchebert Michel, représentant de commerce, vice-président de la société colombophile ; Herbaut Edmond, aiguilleur au chemin de fer du Nord ; Lanubin Arthur, mineur, membre de la commission de la section du syndicat des mineurs ; Monchaux Désiré, mineur retraité ; Moreau Adolphe, ancien conseiller municipal ; Régnier Henri, conducteur au chemin de fer du Nord ; Regnier Jules, représentant de commerce ; Voyer Julien, conducteur, trésorier de la section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen ; Vicart Charles, cultivateur ; Warin Auguste, chef lampiste, conseiller sortant.

A SIN-LE-NOBLE

M. Wilmot et les Cheminots

La Parti socialiste, profitant des élections municipales, a tait afficher dans la commune un appel intitulé : « Travailleurs, vengez les cheminots ! »

De quoi donc les travailleurs de Sin-le-Noble vengeraient-ils les cheminots de la commune ?

Aucun d'eux n'a été victime de la grève ; et si quelques mécaniciens, chauffeurs ou agents de trains ont eubi à cette époque quelques inquiétudes au sujet de l'attitude qu'ils avaient prise, — et que nous ne voulons pas critiquer, — ils se souviennent que, grâce aux quatre démarches que M. Wilmot fit en leur faveur, à Donai d'abord, à Arras, à Lille et à Paris, ensuite, ils ne furent pas inquiétés, bien qui l'un d'eux, qui se trouvait en mauvaise posture, fut à deux doigts de la révocation.

Ce qui n'est passé ce jour-là, je ne le dirai pas.....

Et après tout, pourquoi n'en parlerais-je pas ? Samedi soir, dans cette même salle, j'expliquerai les faits du 9 juillet 1911, et ferai la lumière « sur tous les bruits qui courent à ce sujet ».

Après sa conférence, M. l'abbé Lemire fut reconduit chez lui, par tous ceux qui étaient venus l'écouter.

A MERVILLE

Chers Concitoyens,

Vous voici de nouveau appelés à choisir ceux à qui vous voulez confier la charge et l'honneur d'administrer la commune.

Nous vous prions tous, avant de tirer votre choix, de nous permettre de vous exposer clairement la situation, et de vous rendre un compte fidèle du mandat que nous venons d'accomplir.

Notre programme était vaste et cependant nous nous sommes efforcés à le remplir scrupuleusement.

La caisse scolaire a été rétablie sur ses anciennes bases, et depuis le mois de juin 1908 elle fonctionne à l'entière satisfaction des enfants et des mères de famille ;

Les chemins ruraux et les rues qui étaient en mauvais état, ont été réparés convenablement, à l'aide de sacrifices considérables, puisqu'ils ont coûté au main-d'œuvre et en matériaux la somme de 32.000 fr., plus 1.750 francs pour terrains incorporés à la voie publique par mesure d'alignement ;

Une école primaire supérieure a été créée dans des conditions très économiques ; l'Etat et le Département ont coopéré dans la dépense pour une somme de 6.000 fr. et la ville pour une somme de 9.625 fr. Cette école est en pleine prospérité et déjà les locaux sont insuffisants ;

Quantité d'enquêtes et de nombreuses enquêtes et de longues Parlementaires, la création d'un Hospice-Hôpital est en bonne voie. Cet établissement est appelé à rendre de très grands services à la classe ouvrière. La Ville a versé une somme de 18.000 fr., prélevés sur ses disponibilités, pour payer en partie un terrain de plus de 24.000 mètres carrés, route de Neuf-Berquin, sur lequel doit être érigé l'Hospice Hôpital. Pour une dépense de 450.000 francs, nous espérons obtenir du Pari Mutuel une subvention de 375.000 francs. M. le conseiller général Dupuis vient, en ce sens, de nous faire connaître de la part de M. Trépont, préfet du Nord, que M. le Ministre de l'Agriculture va soumettre très prochainement notre projet au bienveillant examen du Pari Mutuel en appuyant notre demande de subvention ;

Une garderie d'enfants à la Haute-Rue, convertie en une école mixte recevant les enfants de 3 à 11 ans, a été construite. Il en est résulté une dépense d'environ 10.000 francs ;

Le chemin de Candemura a également été pavé sur 265 mètres de longueur. Le Département est intervenu pour 2.000 francs.

Les chemins ruraux du Tay, du Pont de la Tronque, du Mathon, ont été empierrés sur 1313 mètres de longueur totale. Le sont également ou le seront incessamment, le chemin du Christ au Pont de Cappel-Bigorn et les sentiers du Moulin du Pont de Pierre et des Inquiéteurs, sur 1.162 mètres ;

L'ancien cimetière nouveau Cimetière et l'empierrement des allées sont terminés. La construction d'une marquise et d'un hangar est prévue. La dépense à faire est de 3.000 francs ;

L'installation d'une Salle de fêtes, de logements d'instituteurs-adjoints et la construction d'une maison de concierge sont en cours d'exécution. La dépense prévue de 22.000 francs est couverte par des fonds disponibles ;

Un certain nombre de Forages de la campagne ont été améliorés par l'établissement d'avant-puits. Un nouveau forage avec avant-puits a été fait au Pecant, rue de Cailons ;

Le gaz a été installé aux Ecoles primaires, qui ont toutes nos sympathies ; le développement de l'Insructrit m a été l'objet de nos préoccupations les plus attentives ;

Les œuvres sociales et d'assistance n'ont pas été oubliées ni négligées. Les allocations aux vieillards, aux infirmes et aux incurables sont accordées à 296 personnes et ont été élevées en 1911 à 33.775 fr. 90, non compris l'assistance médicale gratuite et les secours du Bureau de bienfaisance s'élevant à 28.244 fr. 64, soit en totalité 62.020 fr. 54.

Nous ne signalons que pour mémoire le remplacement des instruments de musique (6.500 francs), l'organisation de l'œuvre de la pouture aux écoles, d'un cours ménager, d'un cours gratuit d'agriculture, l'établissement d'une consultation de nourrissons, l'extension du service de l'électricité en ville qu'aux extrémités de la commune, la construction d'un [illegible] commerce le long de la Lys avec [illegible] aquedrics à la campagne, la [illegible] pacage des moutons, etc.

Les crédits pour les titres [illegible] sont, les voirables en chemins ruraux localisés toujours été abondamment pourvus jusqu'à.

Voilà un rapide aperçu du programme [illegible] que nous avons mené à bien.

Après avoir subventionné [illegible] très d'assistance et d'éducation [illegible] tant de travaux utiles, [illegible] avec une légitime satisfaction [illegible] le dans la caisse 33.20[illegible] 12.881 fr. 67 en 1907. Et cependant, [illegible] 1911 la part de la commune dans les contributions directes est inférieure de 3.053 fr. [illegible] à celle de 1904 à 1907. C'est un administrateur sagement, en surveillant [illegible] rentrée de toutes les recettes et en contrôlant scrupuleusement les dépenses que nos sommes arrivés à obtenir [illegible] quelles, tout en diminuant [illegible] charges d'impôts contribuables.

Il reste à poursuivre :

1° L'agrandissement de l'école primaire supérieure qui a fait l'objet d'un projet spécialement au Ministère de l'Instruction publique. La dépense prévue est de 40.358 fr. 00, dont 14.000 francs doivent être payés par l'Etat et le Département.

2° La construction d'un Hôtel des Postes, au sujet duquel nous sommes assurés d'une location de 2.000 francs. La dépense prévue s'élève à 40.000 francs.

3° La reconnaissance des nombreux chemins et sentiers dont l'utilité est incontestable.

4° Le classement dans le réseau des chemins de grande communication des chemins vicinaux dits de « Carpentier » et de « Colonne » et le Régnier Leclercq » sur environ 6.200 mètres.

5° La constitution d'une Caisse de retraites des Employés communaux pour laquelle une somme de 4.000 francs est déjà réservée.

Il appartiendra au prochain Conseil de poursuivre la solution de ces intéressantes questions.

Pendant quatre ans, vous nous avez vus à l'œuvre. Guidés par la justice et nous appuyant toujours sur la légalité, nous pensons avoir pourvu pour tous indistinctement aux affaires communales afin de retirer les plus grands avantages pour la collectivité.

Faisant à la mairie bon accueil à tous, nous avons rendu à chacun, de bon [illegible] tous les services possibles.

Nous nous sommes appliqués à faire disparaître les éléments de discorde et de haine qui pouvaient troubler la commune.

Nous avons enfin rétabli la bonne harmonie avec l'Autorité supérieure et [illegible]

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

On ne tient pas encore les bandits tragiques

La sûreté surveille avec beaucoup d'attention les milieux anarchistes.

Rémbaud, lors de son dernier interrogatoire, avait prédit, on s'en souvient, à M. Gilbert juge d'instruction qu'un quartier furieux de Paris sauterait aujourd'hui. M. Buchard accueillit ces propos avec un certain scepticisme ; néanmoins une très active surveillance a été exercée sur les « compagnons » qu'on sait susceptibles de mettre à exécution une telle incurie.

C'est peut-être ce qui a fait qu'on a renoncé tard de jour, dans la nuit et dans la matinée, qu'on surveillait la demeure où s'était réfugié Garnier. A la gare de Sceaux, à Sceaux, à Lagny, à la Croix-de-Berny, à Aux-sur-Seine, des inspecteurs de la Sûreté particulière ou de la Sûreté générale ont été aperçus. C'est normal. M. Buchard emploie une méthode qui n'est peut-être pas la plus rapide, mais qui est certainement la plus féconde en résultats.

A l'instruction

L'instruction, de son côté, se poursuit lentement ; l'interrogatoire de Sazy a apporté des renseignements qui, comme tous ceux qui sont donnés par les recéleurs de la bande sont d'une extraordinaire imprécision. Symentoff ? Je la connais à peine. Ce qu'il faisait ? Je ne le lui ai jamais demandé. Tous ces individus sont d'une indifférence vis-à-vis de leurs camarades, d'une discrétion vraiment extraordinaire.

M. Gilbert n'a pas pu davantage avoir de indications sûres à propos de Collin. Il ne s'appelle pas Collin, il ne se nomme pas Martin. L'ami de Cardy, qui était dans la maison d'Ivry, où mourut M. Jouin, est catalogué à la Sûreté sous le titre X... Cet individu sans nom est en tout cas un dangereux malfaiteur.

Cet après-midi, M. Gilbert, juge d'instruction, a interrogé Symentoff, qui, on le sait, est accusé de complicité avec les bandits tragiques.

A cinq heures, M. Gilbert a fait introduire Sazy, qui lui a donné asile à Alata. Sazy a toujours dit qu'il ignorait tout de la façon de vivre de Symentoff.

Une arrestation

Enfin signalons une arrestation qui est lieu à Bruxelles. C'est celle d'un certain Torton, qui n'est pas inconnu dans les milieux libertaires parisiens et qui était le pourvoyeur de Brownings de marmis anarchistes.

De plus en plus, et c'est là l'intérêt très grand des multiples enquêtes qui sont faites, il appert qu'on se trouve devant une organisation redoutable de bandits, qui a partout des ramifications. Il est bien regrettable qu'on ne s'en soit pas aperçu plus tôt.

Confrontation

Paris, 3 mai.

Interrogé sur les conditions d'expédition de la dépêche adressée rue Nollet, à Paris, à Dieudonné, Simentoff a complètement mis hors de cause son co-inculpé Sazy.

Il avoua s'être rendu à Alfate et avoir fait lui-même l'envoi du télégramme qui signifie : « Je me porte bien ».

L'accusé a refusé de donner de plus amples détails.

Au cours d'une confrontation qui a eu lieu cet après-midi, dans le cabinet de M. Gilbert, juge d'instruction, entre une dame et Simentoff, ce dernier a été formellement reconnu comme étant l'individu qui avait arrêté l'automobile sur la route de Montgeron.

AU MAROC

On est inquiet à Marrakech

Tanger, 4 mai.

On mande de Fez à la date d'aujourd'hui que la situation à Marrakech cause une certaine inquiétude.

Les Européens, qui ne se sentent plus en sûreté dans la ville, se préparent à gagner la côte.

Les soldats sibérifiens commencent à prendre une certaine effervescence.

La «Gloire» et le «Condé» vont à Agadir protéger les Allemands du Souss.

L'« Intransigeant » de ce soir publie :

Si la situation à Fez et dans la région du centre du Maroc semble plutôt satisfaisante il n'en est pas de même dans le Sud où une certaine agitation commence à se manifester.

Il ne faut pas se dissimuler qu'il y a un danger. Dans la région du Souss se trouvent encore à l'heure actuelle pas mal de sujets allemands, et l'Allemagne a déjà appelé l'attention de la France sur les périls que courent les quelque vingt de ses nationaux qui sont fixés dans la région de Tarondant, dans l'Hinterland d'Agadir.

A la suite de cette démarche, le gouvernement français a chargé M. Regnault de prendre toutes les mesures que comportent la situation. Les deux croiseurs, la « Gloire » et la « Condé », qui étaient arrivés hier à Tanger, ont reçu l'ordre de repartir dès aujourd'hui pour Mogador et Agadir. D'autre part, le croiseur cuirassé la « Marseillaise », qui termine des exercices au large des Sables-d'Olonne, se dirigera incessamment vers les côtes marocaines.

Depuis le bombardement de Casablanca, l'arrivée de bâtiments de guerre devant un port e d'excellents effets sur les Marocains. Auparavant ils avaient l'habitude de considérer nos croiseurs et cuirassés modernes, moins prestigieux à coup sûr que les vaisseaux à trois ponts d'autrefois, avec un certain dédain. « La poisson ne peut rien contre l'aigle, disaient-ils. »

Depuis qu'ils ont constaté les effets étrangeants des projectiles la vue du moindre croiseur leur donne au contraire à réfléchir.

C'est pourquoi le gouvernement agit très sagement en renforçant notre escadre sur les côtes marocaines.

Le caissier meurtrier

Paris, 3 mai.

Emile Chevron, le complice qui assassina hier, rue de la Banque, M. Baron, propriétaire de la maison de commerce qui l'employait, est venu se constituer prisonnier ce matin, à 11 heures, au commissariat de la rue Lambert. Interrogé par M. Dumas, commissaire de police, il fondit en larmes et raconta son crime. Depuis la veille il errait à travers Paris, torturé par le remords.

Ce matin, M. Truchard, trésorier d'une société de mutualité dont Chevron était membre, avait reçu une carte postale le priant de mettre leurs carnets d'épargne à la disposition de ses enfants.

Chevron a été amené à midi au dépôt.

Drame de la neurasthénie

Paris, 3 mai.

Un drame sanglant s'est déroulé aujourd'hui rue de Lyon.

Au numéro 3 de cette rue, dans un appartement du troisième étage, habitaient M. Célestin Lemoine, âgé de 33 ans, représentant d'une maison de cafés du Havre, et sa femme, dont on ignore encore l'état civil.

Depuis quelque temps le caractère de M. Lemoine s'était aigri ; il était sujet à des accès de neurasthénie, mais rien ne laissait prévoir une tragédie.

Vers cinq heures, ce matin, pris d'un accès de folie violente et tandis que son épouse reposait à ses côtés, M. Lemoine se leva précipitamment et s'empara d'un revolver qui trouvait sur la table de nuit. Il déchargea son arme par deux fois sur la malheureuse qui fut atteinte mortellement. La cervelle jaillit de tous côtés.

Lemoine, retournant ensuite l'arme contre lui-même, se logea une balle dans la tempe droite.

Le mari est mort, la femme a été transportée à l'hôpital dans un état très grave.

Le Dr Gennevois acquitté

Besançon, 3 mai.

Le docteur Gennevois, qui était accusé d'avoir tenté d'empoisonner un de ses confrères, a été acquitté par le jury.

Les Elections Municipales

Une réunion Radicale et Radicale-Socialiste

Plusieurs discours

Hier soir, a eu lieu, à l'établissement Delcourt, une importante réunion radicale et radicale-socialiste.

Le bureau était ainsi composé : Président, M. Spriet ; assesseurs, MM. Heyndrickx et Doublet.

M. Spriet remercie les auditeurs de s'être rendus en aussi grand nombre à la réunion. Il attire leur attention sur l'importance politique des élections municipales et se déclare heureux de la bonne entente des deux fractions du parti radical et radical-socialiste lillois.

Discours de M. Georges Robert

L'auditoire réclame M. Georges Robert. Celui-ci se rend à la tribune au milieu des applaudissements.

Depuis plus de trente ans, dit-il, que je suis mêlé aux luttes républicaines de la région et depuis plus de vingt ans que j'ai l'honneur d'être à la tête du « Progrès du Nord », je n'ai jamais été candidat.

Il y eut une époque où l'on se disputait les candidatures.

Quand mes amis sont venus me trouver pour me demander de poser ma candidature aux élections municipales, je leur ai répondu que du moment qu'il y avait des dangers à affronter et des coups à recevoir, j'étais leur homme.

Notre ami Spriet vient de prononcer des paroles auxquelles je m'associe. Il a salué l'union qui s'est établie entre le Comité Radical Lillois et la Ligue Radicale et Radicale-Socialiste. Quelles que soient les difficultés de la lutte électorale lilloise, nous ne devons pas désespérer. Notre parti fut longtemps le maître de la région. Il est encore le maître de la plus grande partie de la France. Nous avons eu le tort de nous diviser, alors que nous aurions dû ne former qu'un grand parti de gauche.

Et puis, autrefois, les conditions de la lutte n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Ceux qui se parent aujourd'hui du titre de républicains proportionnalistes, par exemple, s'appelaient alors monarchistes. La bataille était plus tranchée et chacun déployait fièrement son drapeau. Aujourd'hui nous sommes à nouveau unis et j'en suis profondément heureux.

C'est que la réaction se fait de plus en plus menaçante. Un mouvement monarchiste et césarien s'est dessiné. Les cléricaux paient d'audace. Ils réclament la R. P. scolaire. Si on la leur accordait, demain ils demanderaient que les instituteurs congréganistes soient entretenus par le budget communal.

Le mouvement réactionnaire, avouons-le, est encouragé par les divisions républicaines. Après des discussions provoquées par les questions du programme et de tactique, le problème de la R. P. a été posé.

Là encore, nous avons cru nécessaire de faire l'union. Antiproportionnalistes, nous avons proposé à nos amis des concessions mutuelles.

Mais que dissimule cette R. P., dont MM. Danselle et Langlois sont les parrains ? On a eu l'occasion d'appliquer la R. P. à Lille. Oui, mais les réactionnaires n'en veulent que quand ils supposent qu'elle leur sera favorable.

Les soi-disant républicains proportionnalistes de Tourcoing étaient tout disposés à se jeter dans les bras des socialistes. Et à Lille, les progressistes refusent cette R. P., derrière laquelle il y a de la duplicité et de l'hypocrisie.

Comme vous tous, je déplore le manque d'animation de ces élections. Le marasme général nous a gagnés. Je crois, malgré tout, que nous marchons à la bataille dans de bonnes conditions. Les partis adverses ont atteint leur apogée et je pense que notre heure reviendra.

Je pense aussi que dès le lendemain du scrutin s'imposera à nous le devoir de maintenir cette belle union républicaine, radicale et radicale-socialiste.

Si vous voulez bien examiner notre programme, vous constaterez que nous avons les mêmes idées, les mêmes aspirations, le même idéal et les mêmes adversaires : à gauche, les collectivistes ; et à droite, les réactionnaires. Nous ne devons pas nous diviser pour des questions secondaires.

N'oublions pas que, quel que soit le résultat de la lutte engagée au sujet de la R. P., nous aboutirons à une réforme qui aura sans doute à sa base la suppression de ce bulletage qui a permis tant de coalitions immorales et de chantage auquel en prétend se livrer contre le parti radical.

C'est en prévision de cet avenir que nous avons le devoir de maintenir notre union. Nous n'avons pas le droit de disperser nos forces. En restant unis, nous les accroîtrons.

Quel que soit le résultat du dimanche, nous vous dirons pas. Souvenez-vous que l'union sera le gage de vos victoires futures.

Ce discours est longuement applaudi.

Puis M. Spriet donne la parole à M. Werquin.

Discours de M. Werquin

Après avoir félicité M. Georges Robert [illegible] M. Werquin procède à l'examen de quelques-uns des articles du programme de la liste radicale et radicale-socialiste. Il prend d'abord la question de l'adduction des eaux potables et rappelle que si on avait voté les crédits nécessaires, cette dépense aurait crée des recettes.

Il parle ensuite des Compagnies de tramways et des œuvres de solidarité sociale. On aurait, dit-il, du faire à Lille ce que M. Dron a fait à Tourcoing, où il a établi un Institut social. M. Dron a aussi créé des cours professionnels d'apprentissage. La ville de Lille qui aurait du donner l'exemple, s'est laissé devancer. Nous, radicaux et radicaux socialistes, nous avons dit franchement ce que nous voulons faire. Les partis adverses ont organisé toute une campagne. Vous savez avec quelle apreté ils se critiquent.

Les réactionnaires et les collectivistes, qui ont les uns et les autres la conscience changée se disent de dures vérités. Puisque les deux extrêmes ont tort, le corps électoral n'a qu'à choisir les hommes du parti radical et radical-socialiste. Les élections du 5 mai seront d'ailleurs des élections purement politiques. Les cléricaux ont beau savoir que la municipalité sortante n'a pas rempli son devoir et a enchaîné la ville, ça ne les empêchera pas de voter pour M. Charles Delesalle et ses amis. De même les socialistes voteront pour M. Delory et ses amis. Tien qu'ils sachent que ceux-ci ont laissé les finances de la ville dans un triste état. Une seule question se pose. Quel est le parti politique qui prendra le pouvoir ?

Ceux qui veulent sincèrement le progrès économique et social voteront pour nous.

Discours de M. de Lauwereyns

M. de Lauwereyns constate qu'en notre siècle d'hygiène à outrance il est navrant de trouver une ville comme Lille, où il n'y a encore pas un système complet d'égout, une ville où à côté de quartiers modernes, il y a des quartiers entiers de maisons lépreuses et de taudis infects.

Une telle ville ne peut sérieusement prétendre au titre de capitale des Flandres et c'est aux conseillers de demain qu'il appartiendra de rendre Lille digne de ce titre en réalisant les œuvres que s'imposent. Ces conseillers auront non seulement à s'occuper des eaux potables, mais encore des eaux d'assainissement, puis de l'enseignement professionnel qui a droit à tous les soins et qui doit être organisé à Lille comme il l'est à Tourcoing et à l'étranger, en Belgique, en Allemagne. En ce laisant on fournira à l'industrie la main-d'œuvre, les spécialités dont elle a besoin en même temps qu'on donnera aux ouvriers la possibilité d'obtenir des salaires plus rémunérateurs.

Il faudra en outre ne plus se désintéresser de l'enseignement post-scolaire qui a d'autant plus d'importance que les réactionnaires reprennent à la sortie de l'école les enfants sur lesquels ils n'ont pu exercer leur action pendant la scolarité.

Au point de vue strictement matériel, il y aura aussi beaucoup à faire. La question de l'électricité, par exemple, n'est pas encore résolue.

Comme Georges Robert, M. de Lauwereyns croit que les autres partis ont atteint leur apogée.

La fièvre de droits et de gauche tombe. Il faut qu'une recrudescence des vois radicales coïncide avec l'union et la fusion des deux fractions du parti républicain lillois. Puisque nous sommes à la veille d'une réforme du scrutin. Il faut en profiter pour oublier définitivement nos divergences et compléter la victoire des idées et de l'idéal de la République.

Discours de M. Debierre

M. le sénateur Debierre fait remarquer que pour exécuter des travaux somptueux la municipalité sortante a négligé des travaux de premiers nécessité.

Si elle avait accompli les œuvres indispensables à la Cité, le milieu qu'elle laisse en caisse, et dont elle se [illegible] n'est pas [illegible] Est-elle seulement le droit de s'en glorifier ? Pour la construction de son théâtre et pour les expropriations qui ont précédé cette construction, elle a emprunté 2 millions dans des conditions très onéreuses. Tout compte fait, il y aura 14 millions à payer. Et pour ce qui est de la Bourse du Commerce, ce sont les petits commerçants qui n'en bénéficieront pas, qui seront frappés.

La municipalité sortante [illegible] dira qu'elle a [illegible] un impôt annuel de [illegible] francs. Il [illegible] tions pas.

Les élections municipales de dimanche, c'est-à-dire, seront des élections essentiellement politiques. Eh bien, tant mieux ! Politiques, c'est le vote politique et c'est la municipalité.

Ce que nous voulons avant, c'est rendre les citoyens libres et indépendants, c'est obtenir pour tout l'appétit de la justice.

Un républicain, même modéré, ajoute M. Debierre, ne peut voter que pour un républicain. Il existe une barricade. Nous ne pouvons prendre place que à gauche de cette barricade.

Nous restons amis. Nous nous souviendrons que nous n'avons qu'un ennemi commun.

La réaction cléricale rêve de s'emparer de la jeunesse. Et le parti républicain a le devoir de la terrasser.

Allocution de M. Spriet

Vous tres sa scrutin, déclare M. Spriet, avec discipline, énergie et confiance. Vous avez nettement et loyalement exprimé votre idéal de laïcité et de solidarité sociale.

Les partis adverses n'ont pas eu notre franchise. Où et quand les socialistes ont-ils exprimé leur intention de transformer la propriété individuelle en propriété sociale ? Et où et quand les réactionnaires ont-ils dit qu'ils voulaient l'écoulement de la République ?

Nous n'avons pas laissé notre drapeau dans sa gaîne. Nous avons dit qui nous étions, c'est-à-dire des hommes épris de libre examen et de progrès social, désireux de la libération des esprits et des consciences.

L'ORDRE DU JOUR

Tous ces discours sont chaleureusement applaudis, puis l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité : « 300 électeurs, réunis le 3 mai, salle Delcourt, après avoir entendu MM. Spriet, G. Robert, de Lauwereyns et Werquin faire l'exposé éloquent du programme municipal et du programme politique du Parti Radical et Radical-Socialiste, s'engagent à faire triompher les candidats du parti aux élections du 5 mai et se séparent au cri de « Viva la République démocratique, démocratique et sociale. »

A LA MADELEINE

Alliance Radicale et socialiste

A la suite d'une très belle réunion à l'estaminet du Cinéma, rue Jeanne-Maillotte, réunion au cours de laquelle les citoyens Degryse, Philippe, Georges Petit et Georges Robert ont prononcé d'éloquents discours, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité : « Les électeurs réunis à l'estaminet du Cinéma, rue Jeanne-Maillotte, après avoir entendu les citoyens Degryse, Philippe, Georges Petit et Georges Robert, s'engagent à faire le plus de propagande possible pour faire triompher dimanche prochain la liste des candidats de l'Alliance Radicale et Socialiste et se séparent au cri de Viva la République démocratique et sociale ! »

AVIS. — De nombreuses cartes étant restées à la Mairie, les électeurs qui n'ont pas reçu la leur sont invités à aller la prendre à la Mairie.